

# La Prise de parole

Pour certaines personnes, il est difficile de prendre la parole devant un groupe (glossophobie). Pourtant, il est possible de faciliter les échanges et le bon déroulé d'une réunion avec une organisation et des règles précises pour :

- Connaître l'avis ou l'adhésion des membres du groupe
- Échanger différents points de vue autour d'un ou plusieurs sujets
- Favoriser l'autonomie du groupe
- Éviter qu'un ou plusieurs individus monopolisent la parole

## Quels problèmes rencontrez-vous ?

Faire vivre un groupe sans que les membres n'aient chacun la possibilité de s'exprimer peut entraîner de nombreux problèmes, notamment :

- Discussions suivies de décisions insuffisamment débattues ou évaluées
- Limite du nombre d'idées permettant de développer le groupe
- Dépendance du groupe vis-à-vis des membres usant de leur habileté orale ou de leur notoriété/influence
- Influence excessive d'un groupe minoritaire
- Tensions, non-dits
- Les nouveaux arrivants ne sont pas suffisamment intégrés aux débats

## Les solutions proposées :

Dans un collectif, il est important de décider des modalités de la prise de parole avec quelques règles de base :

### Les règles de la Prise de parole

1. Attribuer les rôles nécessaires (facilitateur, maître du temps, secrétaire, etc.) (a)
2. Instaurer un temps de parole minimum et/ou maximum réparti équitablement pour tous les participants
3. Donner un moyen de prise de parole (b)
4. Interdiction d'insulter un ou plusieurs participants
5. Interdiction de couper la parole (sauf par le facilitateur ou non respect des règles)
6. S'assurer de la bonne compréhension des propos tenus

Détails :

(a) Voir fiche rôle

(b) Objet totem (pour une réunion en présentiel, un objet totem peut être utilisé comme un passage de relais ; celui qui l'a en main a la parole, et celui qui souhaite parler demande l'objet)

Pour une visioconférence, écrire "dp" dans le chat peut être utilisé pour demander la parole.

Main levée pour une réunion en présentiel.

## Mise en œuvre concrète par D-Demain :

D-Demain utilise particulièrement :

Le DP (en visio) ou main levée pour la demande de parole, l'écoute respectueuse de la parole de l'autre ainsi que la méthode ERV pour la bonne compréhension des propositions.

Cf. Règlement Intérieur : <https://participer.converger.fr/assemblies/d-demain/f/46/proposals/1267>

## **Liens utiles :**

- [Fiche "Rôles"](#)
- [Fiche "La Décision collective \(ERV\)"](#)

---

Révision #28

Créé 2022-10-23 17:23:10 UTC par Tristan

Mis à jour 2024-02-26 22:12:45 UTC par Tristan